

## CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du registre des délibérations séance du lundi 12 décembre 2022

Le lundi 12 décembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

**ETAIENT PRESENTS** : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca - Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Recep Kocak – Hadja Touré - Smaël Addala – Lucie Saubaux – Marie-Charlotte Bordais - Abdelkrim Kordjani – Manuel Varela - Stéphane Godard.

**ETAIENT REPRESENTES** : Rémy Ruffault représenté par Jean-Pierre Bosino – Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Zoulikha Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani

**EXCUSE** : Frédéric Denain, Loïc Basset, Amadou Diallo, Ali Hamdani

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Lucie Saubaux

**17 - SOCIAL - RETRAITES – Travaux à la résidence autonomie - Demande de subvention auprès de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT)**

**Sur le rapport de Monsieur Zinndine Belouahchi, adjoint au Maire, en charge de la maintenance du patrimoine et de l'accessibilité, exposant :**

Vu la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015,

Vu la délibération n°31 du Conseil municipal du 31 décembre 2017 relative à la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Conseil Départemental, en lien avec la résidence autonomie Maurice Mignon,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de réhabilitation de toiture et de plomberie au sein de la résidence autonomie ainsi qu'une étude de faisabilité pour l'isolation du bâtiment,

Considérant l'intérêt de l'outil numérique dans le cadre des animations menées par le service retraités au sein de la résidence autonomie Maurice Mignon,

Vu l'appel à projet de la CARSAT sur l'aide à l'investissement en faveur des résidences autonomie visant à soutenir le financement pour la construction, l'aménagement ou

**VILLE DE MONTATAIRE  
DIRECTION GÉNÉRALE**

Conseil municipal du 12 décembre 2022 – délibération n° 2022-17

SOCIAL - RETRAITES – Travaux à la résidence autonomie - Demande de subvention auprès de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT)

l'équipement de lieux dédiés à l'amélioration de la vie sociale et à la prévention de la perte d'autonomie,

Vu le projet déposé par la Ville dans le cadre dudit appel à projet pour un montant total de 255 757,95 € HT de travaux de rénovation et d'équipement numérique,

Vu la notification provisoire de la CARSAT octroyant à la ville une subvention de 154 506,17€ HT

Vu l'avis favorable de la commission retraités du 29 juin 2022 et du bureau municipal du 29 août 2022,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité,**

**Approuve** les travaux de réhabilitation de toiture et de plomberie et l'équipement en matériel numérique de la résidence autonomie Maurice Mignon.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer tout acte afférent audit appel à projet.

**Autorise** Monsieur le Maire à percevoir la subvention attribuée par la CARSAT.



**Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Conseiller départemental,**

**Jean-Pierre Bosino**